

# Les syndicats condamnent, le ministère réagit enfin...

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

### Tizi Ouzou La flambée de morsures animales inquiète les autorités sanitaires

Page 16

Votre quotidien national  
Dix-neuvième année - N° 5393 - Lundi 7 juin 2021 - Prix : 10 DA



Ammar Belhimer au quotidien «Horizons» :

## La campagne électorale se tient de manière «sereine et apaisée»

Page 2

Elections législatives

### Ces leaders qui se voient gagnants

Page 3

Environnement à Mostaganem

### L'opération «Ports et barrages bleus» lancée avec succès

Page 16

Préservation des parcs culturels



### Une priorité et un engagement du ministère de la Culture

Page 7

### Le Professeur Mahyaoui annonce la vaccination dans les espaces publics

# Plus besoin de s'inscrire sur la plateforme pour se faire vacciner



La vaccination anti-Covid s'accélère en Algérie. En dehors des structures de santé, l'opération sera élargie aux espaces publics. Page 2

Regards / Agissements de l'ambassade du Royaume-Uni à Beyrouth

## Une «soft war» contre la Résistance

Page 4

Coupe de la Ligue

## Un plateau royal en demi-finales

Page 15

Le Professeur Mahyaoui annonce la vaccination dans les espaces publics

# Plus besoin de s'inscrire sur la plateforme pour se faire vacciner

■ La vaccination anti-Covid s'accélère en Algérie. En dehors des structures de santé, l'opération sera élargie aux espaces publics.

Par Louisa Ait Ramdane

Dorénavant, il n'est plus nécessaire de passer par l'inscription sur la plateforme numérique du ministère de la Santé pour se faire vacciner. De nouvelles mesures sont en train d'être prises pour donner un nouvel élan à l'opération de vaccination.

En plus des centres de santé de quartier, les autorités annoncent l'ouverture d'un premier espace public dans la capitale pour la vaccination. Une initiative qui est appelée à être généralisée aux autres villes du pays.

En effet, selon le Professeur Riad Mahyaoui, membre du Comité scientifique chargé de la lutte et du suivi de la pandémie Covid-19 en Algérie, un premier espace public a été réquisitionné dans le quartier de Bab El Oued pour se faire vacciner. Il sera le premier espace supplémentaire de proximité dédié à l'élargissement de la campagne de vaccination contre le Covid-19 en dehors des structures de santé. Selon l'intervenant, cette opération «sera généralisée à travers d'autres communes de la capitale et aux autres wilayas et ce, dans l'objectif de faciliter l'opération de vaccination à travers l'ensemble du territoire national».

Grâce à la réception de nouvelles doses de vaccin anti-Covid, le nombre de personnes

vaccinées a augmenté. A en croire le Professeur Mahyaoui, près de deux millions d'Algériens ont été vaccinés à ce jour. Il a révélé, dans son intervention sur les ondes de la Radio nationale, qu'au total, l'Algérie a réceptionnée plus de 2,5 millions de doses de divers vaccins anti-Covid-19. Mieux, le Professeur Mahyaoui a affirmé que 4 millions de doses seront reçues d'ici la fin juin. Voilà donc qui va booster un peu plus la campagne, ajoutant que l'Algérie recevra encore 400 000 doses de vaccin dans les prochaines 24 heures. Le membre du Comité scientifique a appelé, par ailleurs, les Algériens à se faire vacciner. Selon lui, il est tout à fait possible de vacciner les plus jeunes. Invité de la Chaîne 1, le P<sup>r</sup> Mahyaoui a souligné que «la campagne de vaccination se déroule à un rythme normal, malgré ce que je savais de la lenteur de ses débuts». Il a appelé ainsi les citoyens à se rendre au centre de santé le plus proche pour recevoir le vaccin contre le virus corona.

Les contaminations au coronavirus connaissent une recrudescence depuis quelque temps, avec plus de 300 cas recensés quotidiennement. Les médecins et spécialistes exhortent la population au respect des gestes barrières, notamment le port du masque et la distanciation sociale.



Le Professeur Mahyaoui

tion sociale. Déplorant un relâchement total vis-à-vis des gestes barrières, ils appellent à plus de vigilance et de prudence pour justement ne pas permettre au virus de se propager. Ces derniers alertent contre le risque d'une troisième vague de la pandémie, en raison de l'apparition de nouvelles souches du virus et de l'abandon des mesures de prévention.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

**Virus : 277 nouveaux cas et 8 décès**

L'ALGÉRIE a enregistré 8 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de plus qu'hier (6), portant à 3 518 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 277 cas, soit 43 cas de moins par rapport au bilan d'hier (320), pour atteindre, au total, 130 958 cas confirmés.

R. N.

Ammar Belhimer au quotidien «Horizons» :

## La campagne électorale se tient de manière «sereine et apaisée»

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé que la campagne électorale des législatives du 12 juin se tient de manière «sereine et apaisée». «Il s'agit d'une campagne économiquement proportionnelle aux moyens des candidats se limitant à la seule aide de l'Etat. On n'est plus dans la logique de la chkara et des dépenses excessives comme ce fut le cas dans les rendez-vous électoraux précédents», a indiqué M. Belhimer dans une interview accordée au quotidien francophone «Horizons». Le ministre de la Communication a mis en exergue le rôle du facteur numérique, notamment les réseaux sociaux et la presse électronique, qui ont «notamment participé à la campagne électorale», en plus du volume horaire consacré par la Radio et la Télévision nationales (radios locales comprises) et l'apport des télévisions privées. Concernant le scrutin du 12 juin, M. Belhimer a affirmé qu'«il faut qu'il se déroule dans la sérénité pour que les citoyens puissent exercer librement leur droit garanti par la Constitution», estimant, à ce propos, qu'«il faut réprimer pénalement avec la manière la plus sévère toute obstruction et toute action visant à empêcher les citoyens à exercer un acte aussi fondamental qui est l'acte électoral». «C'est vraiment désolant de donner l'image de ce



qu'on a vu lors du référendum constitutionnel, des urnes saccagées et des bulletins volés. Tout cela est strictement et gravement condamné par le nouveau dispositif pénal», a-t-il poursuivi. «Nous sommes au service d'un seul maître d'œuvre qu'est l'Anie. Il faut que l'Exécutif soit en retrait de l'acte électoral qui est du seul ressort de cette Autorité, et ce, pour garantir la transparence et l'intégrité du processus. En tant qu'Exécutif, nous préservons notre neutralité.

Cette instance a réussi la transition systémique attendue dans le dernier amendement constitutionnel de novembre 2020, en apportant un souffle nouveau en termes de jeunesse, de compétence et d'égalité des genres», s'est-il félicité. En réponse à une question sur la présence de la presse étrangère et des observateurs internationaux le jour du vote, il a indiqué que «90 % des demandes d'accreditation ont été acceptées», faisant savoir

qu'«il y a eu très peu de cas de rejets». Il a cité, notamment, «trois ou quatre organes exclus parce qu'ils n'ont pas leur place dans notre pays pour avoir soutenu, de manière subversive, certains mouvements interdits». Quant aux observateurs étrangers, il a indiqué que «cette question relève de l'Anie». Sur un autre registre, le ministre a été questionné sur le travail de mémoire avec la France. Il a indiqué que «la question mémorielle est importante et est au centre d'enjeux multiples», la résumant à «la logique des trois R, à savoir la responsabilité de la France dans les crimes contre l'humanité commis chez nous, la repentance, qui nécessite des excuses pour les maux commis à l'endroit des populations, la réparation, notamment pour le cas des essais nucléaires dans le Sud, compte tenu du principe du droit international pollueur-payeur et d'un principe de droit français». Concernant la situation sanitaire du pays liée essentiellement au Covid-19, le porte-parole du gouvernement a affirmé que «l'Algérie est l'un des pays qui a été le moins touché par la pandémie», justifiant cela par «un travail assidu et une stratégie bien menée». Il a ajouté qu'une «massification de la campagne de vaccination sera opérée dans des stades, des écoles et à travers tout le territoire national».

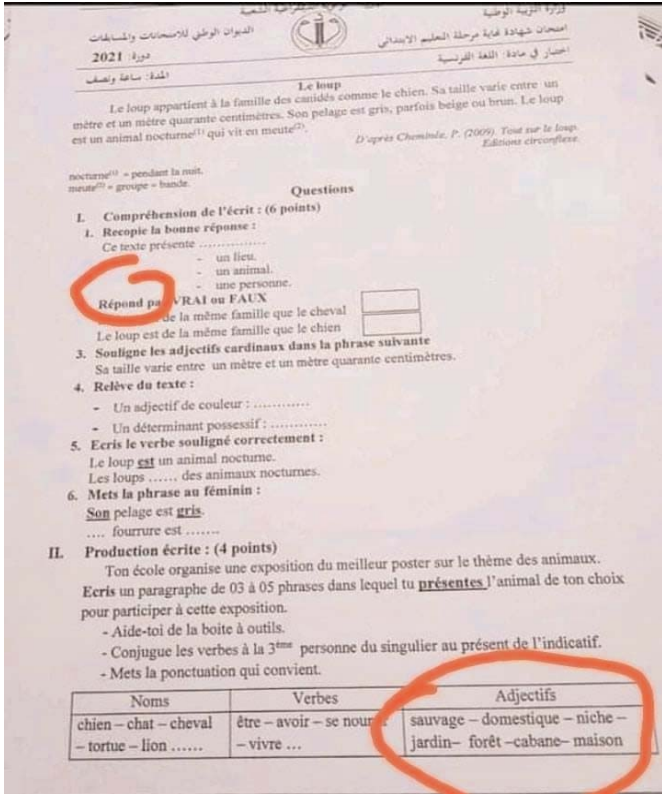
Meriem Benchaoua

Erreur dans le sujet de français à l'examen de 5<sup>e</sup>

# Les syndicats condamnent, le ministère réagit enfin...

■ L'erreur commise par les concepteurs du sujet de langue française à l'épreuve de la cinquième année primaire n'a laissé personne indifférent. Des syndicats ont condamné ces fautes qui se répètent chaque année et le département de Mohamed Ouadjaout a décidé d'ouvrir une enquête afin d'identifier les responsables et prendre les mesures appropriées pour empêcher leur répétition.

P.V.D.R.



Par Thinhinene Khouchi

Lorsque les compétences sont marginalisées, alors les catastrophes sont inévi-

tables et irréversibles. En effet, lors de l'examen officiel de fin de cycle primaire qui a eu lieu le 2 juin dernier, dans la dernière partie du sujet de langue française consa-

crée à la production écrite (4 points), l'auteur du sujet propose dans un tableau une série de noms (maison, niche, jardin, forêt et cabane) qu'il présente comme des

adjectifs. S'ajoutent à cela d'autres fautes, une erreur de conjugaison («répond» à l'impératif) ainsi que d'autres relatives à l'espacement et à la ponctuation. Ces fautes graves n'ont laissé personne indifférent. Boualem Amoura, président du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef) et contacté hier par téléphone, nous a expliqué que «ce n'est pas la première fois qu'on retrouve des erreurs dans les sujets des examens de fin d'année officiels. Chaque année c'est la même histoire et ce qui me heurte à chaque fois c'est pourquoi cette impunité et pourquoi personne n'est sanctionné». Notre interlocuteur s'est demandé «sur quels critères on choisit les inspecteurs responsables de la conception du suivi et de la conception des sujets de fin d'année ? Quand on sait que la majorité de ces inspecteurs ont le niveau primaire et n'ont souvent pas la spécialité». Pis encore, persiste Amoura, «ce qui me met hors de moi, c'est que ces derniers sont nombreux à superviser un seul sujet et ont un mois pour le vérifier. Mais rien n'y fait, à chaque examen officiel, il y a des erreurs impardonnables».

Concernant les enquêtes ouvertes chaque année pour identifier les responsables des erreurs, notre interlocuteur nous assure qu'«elles n'aboutissent jamais à rien, personne n'est sanctionné donc bien sûr que ça se répète et ça continuera toujours». De son côté, Meziane Meriane, coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), a indiqué que «lorsque les compétences sont marginalisées, alors maison, niche, jardin, forêt, cabane deviennent des adjectifs». Il est à noter que le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'ouvrir une enquête sur l'erreur commise afin d'identifier les responsables et prendre les mesures appropriées pour empêcher leur répétition. Le département de Mohamed Ouadjaout s'est dit «décidé de revoir le système d'examen», ajoutant que ce dossier est «sur la table du ministre de l'Éducation nationale». En outre, le comité de correction a décidé, le vendredi 4 juin 2021, de ne pas prendre en compte la question erronée dans le sujet de français de l'examen de 5<sup>e</sup> année primaire. T. K.

## Elections législatives

# Ces leaders qui se voient gagnants

Des chefs de partis politiques ne doutent pas de leur victoire aux prochaines législatives.

Bien que la course s'annonce serrée avec beaucoup d'inconnues à cause de la forte présence de candidats indépendants, des leaders politiques, dans leur discours électoral, disent viser très haut. Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baadji, lors d'un meeting populaire, a annoncé que le vieux parti participe à ces élections pour maintenir son leadership politique. Selon lui, le parti va rafler la mise à l'occasion de ces joutes électorales. Ces déclarations sont une réponse à ceux qui estiment que le FLN n'a plus de chance de peser aux prochaines échéances électorales en raison de son implication dans les abus

qu'ont connus les institutions élues précédentes. Un autre chef de parti, Abderrazak Makri, a exprimé son ambition de diriger le prochain gouvernement. S'exprimant à la Radio nationale, le chef du Mouvement de la société pour la paix (MSP) s'est dit prêt à diriger le futur gouvernement au cas où son parti remporte les élections. «Une décision qui découlera des négociations avec d'autres partis, les autorités, et sera tranchée par les instances du parti», a-t-il nuancé. A ces deux chefs politiques, il est à ajouter le président du mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, qui se voit première force politique suite au bon résultat réalisé lors de la dernière élection présidentielle. Au sein de ce parti, l'on se voit déjà majoritaires à la prochaine Assemblée avec l'ambition d'ap-

pliquer leur programme politique à la prochaine étape. Au-delà, des déclarations purement politiques, tout à fait normales en temps de campagne électorale, il est aussi à signaler que d'éventuelles alliances sont à prévoir pour dessiner les contours de la prochaine Assemblée. Dans une déclaration, le secrétaire général du RND, Tayeb Zitouni, avait appelé le courant nationaliste à assumer ses responsabilités. Ce qui est à interpréter comme une invitation à une union de «raison» à la prochaine législature. Makri, lui aussi, ne cesse de plaider en faveur du dialogue avec toutes les forces politiques du pays. Autrement, s'il est désigné chef de gouvernement comme il le souhaite, le président de ce parti islamiste compte s'allier à d'autres partis en vue de constituer un bloc politique.

Cependant, il faut s'attendre à un raz de marée de candidats indépendants, sans appartenance politique et idéologique, qui risque de fausser les calculs des uns et des autres. Cela d'autant que ces candidats, venus de divers horizons et secteurs, ont la possibilité de former, eux aussi, une force politique à part entière et chercher à charrier d'autres partis dans leur giron. Bien que rien n'est encore visible et nul ne peut s'avancer sur les éventuelles tendances à la prochaine législature, il est toutefois à affirmer que l'éventualité d'une majorité absolue est à écarter. A deux jours du silence électoral, les candidats aux élections législatives, partisans ou indépendants, croient en leur chance, mais sans avoir la certitude d'accéder au palais Zighoud Youcef. Aomar Fekrache

En 2020

## Le Groupe Sonelgaz a réduit ses dépenses en devises de moitié

Le Groupe Sonelgaz a réduit ses dépenses en devises de moitié en 2020, en plus d'avoir baissé les coûts d'exploitation et de maintenance de 10 %, a indiqué, hier à Alger, son P-DG, Chaïber Boulakhras. S'exprimant en marge de la tenue de l'Assemblée générale de la Mutuelle générale des travailleurs des industries électriques et gazières (Muteg), M. Boulakhras a affirmé que Sonelgaz vise à optimiser les ressources, à travers l'étude précise des dépenses et du Groupe à travers l'ingénierie financière, qu'il considère comme «une priorité» pour réduire les coûts. Parmi les autres sources d'optimisation des dépenses, le P-DG de Sonelgaz a plaidé pour un recrutement «rationnel et qualitatif». «Actuellement, nous visons une meilleure efficacité opérationnelle tout en continuant à recruter de manière rationnelle suivant la demande qui augmente», a-t-il soutenu, rappelant que l'entreprise figure parmi les «grands employeurs du pays». Interrogé sur les créances de Sonelgaz détenues auprès de sa clientèle, M. Boulakhras a souligné que «la problématique financière du Groupe ne se règle pas en quelques mois». A ce propos, il a fait état d'un taux progressif de la réduction des créances, «même si elles restent, selon lui, à un niveau encore élevé». Par ailleurs, le premier responsable de Sonelgaz a évoqué le rôle de la Muteg et de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières (Fntieg), soulignant que ces deux entités font partie «des jalons pour la bien-être social des travailleuses et travailleurs». «La force du Groupe Sonelgaz est l'existence de ce dialogue social de manière franche et transparente, qui permet d'anticiper sur les litiges et les conflits sociaux qui sont préjudiciables pour les entreprises», a fait observer M. Boulakhras, ajoutant que «ce climat de sérénité est le fruit de ce dialogue social à travers l'écoute et l'échange en faisant de la fédération un véritable partenaire social». Pour sa part, le secrétaire général de la Fntieg, Achour Telli, a indiqué que la fédération œuvre à prendre en charge l'aspect sanitaire des travailleurs et de leurs familles. Il a fait savoir que les travailleurs du Groupe ont enregistré 2 500 cas touchés par le Covid-19 et 37 décès depuis le début de la pandémie. S'agissant des autres objectifs de la fédération, M. Telli a évoqué, durant cette Assemblée générale de la Muteg, l'amélioration de la transparence et la gestion de la Mutuelle ainsi que la numérisation des activités et des prestations envers les travailleurs. K. L.

Regards / Agissements de l'ambassade du Royaume-Uni à Beyrouth

# Une «soft war» contre la Résistance

Le ministère libanais des Affaires étrangères a récemment ratifié la reconnaissance, par la Ligue arabe, de l'Ecosse comme «pays européen indépendant du Royaume-Uni», en soutenant dans un communiqué le droit des peuples de l'Ecosse et de l'Irlande du Nord à l'indépendance et la liberté. Cette position qui pourrait relever de la «fiction politique» pour certains, n'apparaît plus comme une impulsion démesurée quand on consulte un tant soit peu des plans de destruction socio-économique et des opérations menées par l'ambassade et les services de renseignement britanniques contre le Liban.

Par Ali Nassar

On devine déjà l'ampleur de ces plans quand on cherche le nom de l'ambassadeur «Chris Rampling» sur Google et qu'on trouve pas moins de 150 000 liens à son sujet. Une filtration aléatoire de ces résultats, en omettant ce qui est similaire ou répétitif, permet de les réduire à 10 à 20 milles articles. Ce chiffre énorme donne une impression réelle de l'intensité de la propagande couvrant les desseins de cette guerre britannique secrète contre le pays du Cèdre.

## Que veut le Royaume-Uni au Liban ?

Les buts de la monarchie britannique se déclinent en trois axes qui portent atteinte à la sécurité nationale du Liban, voire la détruisent.

### Le premier : international, pour préserver la domination occidentale sur le Liban

La Grande-Bretagne exécute, conjointement avec les Etats-Unis et les autres pays de l'Alliance des Five Eyes, une stratégie nationale et internationale commune destinée contre le groupe des pays indépendants comme la Chine, la Russie, Cuba, l'Iran, la Syrie, le Venezuela et les mouvements de résistance au Moyen-Orient, y compris au Liban. Dans le cadre de cette stratégie nationale et supranationale, la Grande-Bretagne vise le Liban par tous les moyens de la «guerre hybride» qui conviennent aux rapports de force actuels, notamment par la guerre secrète. Le but principal de cette guerre étant de maintenir l'infectation

### Terrassement sans autorisation à Toudja / Béjaïa Un Poclain saisi par la gendarmerie

Un Poclain a dernièrement été saisi par les éléments de la Gendarmerie nationale, au cours d'une ronde au village Boubcha, commune de Toudja, entrant dans le cadre de la lutte contre les délits et crimes. Selon la cellule de communication du groupement de la gendarmerie, «l'individu a engagé des travaux de terrassement sans permis et sans autorisation». Il a été conduit à la brigade de la gendarmerie pour enquête. «L'engin a été saisi et mis en fourrière et l'affaire a été transmise aux autorités judiciaires concernées», a-t-on ajouté. **H. C.**

de l'Etat libanais à l'impérialisme occidental et le capitalisme international, tout en empêchant le peuple libanais de s'en détacher. Cet empêchement se manifeste surtout dans les efforts britanniques d'ingérence dans les relations frontalières entre le Liban et la Syrie, en finançant la construction de tours militaires d'observation et l'installation d'appareils de contrôle aux frontières Nord et Est avec la Syrie. Et si cette ingérence s'effectue sous la bannière du «soutien à l'armée», sa réelle motivation est une exigence israélienne.

Car la fermeture militaire et sécuritaire de ces frontières est une donne géopolitique qu'Israël – ainsi que la droite libanaise – a échoué à imposer à la Syrie et aux forces de la résistance nationale, pendant et après l'invasion sioniste de 1982. Aujourd'hui, après près de 40 ans, la Grande-Bretagne veut transformer cet échec israélien à isoler le Liban de la Syrie en succès. Et elle cache bien son jeu en prétendant que son ingérence a «marqué un grand changement dans les capacités des forces de sécurité libanaises».

### Le deuxième : régional, en assurant la suprématie d'Israël et son intimidation du Liban

La Grande-Bretagne continue ses actions visant à affaiblir la résistance nationale contre l'Entité sioniste qui occupe les terres du Liban, menace sa sécurité et viole sa souveraineté. Il y a quelques mois, la Grande-Bretagne a décidé de déclarer le Hezbollah, qui est à l'avant-garde des forces de la Résistance nationale, «organisation terroriste». Son ambassade au Liban a même alerté des organisations collaborant avec elle sur la nécessité de l'application de cette décision. Après les élections de 2018 ayant donné naissance à un Parlement non-dominé par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ces deux pays se sont empressés de «travailler avec leurs partenaires libanais» pour avorter les résultats de ces



PH/D. R.

élections.

En effet, après le déclenchement de la «révolte populaire nationale» le 19 octobre 2019, Londres, ainsi que d'autres capitales impérialistes, ont mis tout leur poids pour faire avorter cette révolte radicale et ont soutenu une mobilisation confessionnelle à sa place, dominée par les anciennes et nouvelles forces de la droite libanaise. La Grande-Bretagne a participé à soutenir ces forces réactionnaires dans son entreprise d'instrumentalisation politique et confessionnelle des crises sociales et du choc économique et financier résultant de la crise du régime libanais, en jetant la responsabilité de cet effondrement et de ces retombées sur le dos de la résistance nationale, notamment le Hezbollah. Et cette obstination britannique à imposer au Liban à appliquer le programme du FMI et à le maintenir dans le joug de la domination occidentale, loin de toute tentative de se diriger vers l'Est pour résoudre sa crise, traduit une décision britannique stratégique d'épuisier l'écosystème social et politique de la Résistance. Il est certain que cette intimidation britannique de cette dernière vise à atteindre le but israélien d'isoler la Résistance et de menacer ses assises sociale et politique, un

but pour lequel les appareils de l'Entité sioniste ont beaucoup œuvré.

### Le troisième : local, par l'usurpation de l'ambassade britannique de fonction d'un parti politique

L'ambassade britannique à Beyrouth usurpe le rôle d'un parti politique, notamment son «Bureau des projets» qui prétend «s'intéresser à trouver une atmosphère convenable aux réformes politiques pour renforcer le travail de la Justice et de la Sécurité, et bâtir la confiance des citoyens en les institutions de l'Etat par la remise de comptes afin d'assurer les meilleurs services et de créer des opportunités de développement». L'ambassadeur Rampling lui-même a participé à cette usurpation de fonction. Avant d'avoir quitté son poste à Beyrouth, il avait anticipé les résultats de l'insurrection en cours sur l'explosion du port en écrivant : «Le Liban n'a pas causé la crise des réfugiés comme il n'a pas causé la crise du coronavirus. Mais cette crise économique et l'explosion du 4 août ont été de fabrication locale». Et en tweetant : «Je n'ai pas cité le Hezbollah ou la normalisation (avec Israël, ndr) qui change

le visage de la région. Le patriarche Raï avait raison quand il a appelé une nouvelle fois à la neutralité régionale». Il incite contre les armes de la Résistance, affiche son optimisme de la normalisation en cours avec l'ennemi sioniste et invite les forces de droite à s'insurger contre la Constitution libanaise qui autorise la résistance à l'occupation sioniste. Et d'ajouter, incitant les Libanais à s'entretenir et condamnant la participation de forces nationales libanaises aux combats sur le territoire syrien contre les groupes terroristes takfiristes : «Un Etat qui vise réellement à la stabilité et à la sécurité ne peut pas avoir d'armes en dehors de son autorité, et en particulier si ces armes sont utilisées au-delà de ses frontières. Ne pas prendre position à ce sujet est exactement ce qui l'empêche». Ainsi, nous comprenons que l'ambassade britannique impose aux Libanais à désarmer la résistance nationale à l'occupation «israélienne», pour qu'ils jouissent d'un «Etat stable et sûr».

Le «parti britannique» ment quand il annonce qu'il «cherche à trouver une atmosphère convenable aux réformes politiques». Le «parti britannique» exécute des plans britanno-israéliens pour détruire l'Etat et le peuple libanais. **A. N.**

## Vols à Ighil-Ali

# Démantèlement d'une bande de malfaiteurs

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ighil-Ali ont démantelé, au cours de la semaine dernière, une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol en réunion et composée de cinq individus. «Une enquête a été menée par

les policiers suite à des plaintes de citoyens victimes de vol.

Elle a donné lieu à l'arrestation du principal suspect A.T., âgé de 29 ans», a souligné la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La suite de l'enquête et les aveux de ce dernier ont conduit également

à l'arrestation de ces quatre compères âgés entre 25 et 35 ans, natifs d'Ighil-Ali», ajoute la même source. Les mis en cause sont poursuivis pour constitution d'une association de malfaiteurs, vol en réunion, vol qualifié en faveur de la nuit, utilisation d'un véhicule, effrac-

tion et escalade. Présentés devant le parquet, trois d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et deux sous contrôle judiciaire, alors que le véhicule utilisé pour commettre le méfait a été saisi et mis en fourrière.

**H. C.**

Micro-entreprises en difficulté

# 336 dossiers supplémentaires validés pour le paiement des dettes

■ L'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat «Anade» (ex-Ansej) a validé 336 dossiers supplémentaires pour le paiement des dettes des micro-entreprises en difficulté, soit plus de 59 milliards de centimes, sur 500 dossiers examinés, a indiqué un communiqué du ministère délégué chargé des Petites et moyennes entreprises qui a fait état de la poursuite de l'opération jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes.



Par Samia Y.

Selon la même source, une huitième séance de travail de la Commission de garan-

tie s'est tenue au siège de l'Anade, en présence des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques et de l'Anade.

Lors de cette réunion, 500 dossiers soumis par des représentants de banques ont été examinés et 336 ont été validés pour le paiement des dettes des

micro-entreprises concernées avec plus de 59 milliards de centimes, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux axes stratégiques tracés pour la relance du dispositif de l'Anade et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté en assurant le remboursement de leurs dettes ou en relançant leurs activités, selon chaque cas.

Le ministère a rappelé que 152 dossiers ont été reportés, les entreprises concernées étant en activité, pour les réexaminer et les accompagner à travers le rééchelonnement de leurs dettes et des plans de charge pour relancer leurs activités sur la base des accords conclus.

Quatre dossiers ont été définitivement réglés par le remboursement de leurs dettes auprès

des banques et de l'Anade, selon la même source qui a précisé que huit dossiers ont été retournés aux banques pour non-respect des conditions de paiement.

A cette occasion, le ministère a indiqué que le nombre des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés durant huit séances, s'élevait à 4 015 dossiers.

S. Y.

Économie

## Le G7 vote un accord historique pour un taux d'imposition minimum des sociétés

À LONDRES (Royaume-Uni), les ministres des Finances des pays du G7 ont voté un accord historique pour mettre en place un taux d'imposition minimum des bénéficiaires des sociétés.

C'est un accord historique qui ressemble à une révolution. Les ministres des Finances des pays du G7 étaient réunis à Londres, samedi 5 juin, afin de discuter d'une taxe mondiale. Cette dernière porte sur une taxation minimale des bénéficiaires des multinationales à 15 % afin d'éviter le dumping fiscal. «Avec cet accord et ce taux d'imposition minimum, nous pouvons nous assurer que les pays et les entreprises, où qu'ils opèrent, sont sur un pied d'égalité», s'est réjoui Rishi Sunak, ministre des Finances du Royaume-Uni.

H. S.

Sonelgaz

## Installation des responsables de la nouvelle holding du Groupe

Quatre nouveaux responsables ont été installés hier, à Alger, à la tête de la nouvelle holding de Sonelgaz, a indiqué le groupe sur son compte Facebook.

La cérémonie d'installation des quatre responsables de la nouvelle holding a été présidée par le P-dg du groupe Sonelgaz, Chaher Boulakhras, et le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et

gazières, Achour Telli, selon la même source.

Il s'agit du directeur exécutif des activités et des services, Douida Rabah, du directeur de projet chargé de la création de la société Industrie, Sakhri Abderrahmane, du directeur de projet chargé de la création de la société Engineering & Construction, Rizou Hocine, et du directeur de projet chargé de la création de Shariket Wikaya oua Amn mounchaat Takaouia

(SWAT) issue de la fusion de trois sociétés (SAR, SAH et SAT), Kebaïli Nabil.

Cette installation qui s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonelgaz entre dans le cadre de la feuille de route tracée au titre de la nouvelle stratégie du Groupe à l'horizon 2035, a fait savoir Sonelgaz.

A cette occasion, M. Boulakhras a mis l'accent sur la nécessité pour les nouveaux

responsables d'œuvrer à la mise en place du nouveau plan de Sonelgaz pour relever les nombreux défis et permettre au Groupe de continuer à s'imposer et assurer un service public.

De son côté, M. Telli a salué les efforts consentis par le P-dg de Sonelgaz pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de Sonelgaz, estimant que «cette tâche est difficile mais pas impossible».

BTPH

## Appel à la création d'un observatoire national des entreprises algériennes

Le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (Agea), Mouloud Kheloufi, a appelé, à Alger, à la création d'un observatoire national des entreprises algériennes qui aura pour rôle de formuler des propositions et de fournir à l'Etat des outils de travail lui permettant d'aider les entreprises en difficulté.

La création de cet observatoire constitue une «urgence afin de lever le flou qui entoure la situation des entreprises algériennes depuis déjà quelques années», a affirmé M. Kheloufi, lors d'une conférence de presse animée au siège de l'Agea.

Plaidant pour le rattachement de cette instance au président de la République, M. Kheloufi a estimé que «seul le Président est en mesure de faire quelque chose pour la relance des entreprises».

Cet observatoire sera en charge d'«établir des rapports mensuels par secteur, afin de ne pas laisser la situation s'envenimer et permettre aux gens de terrain d'agir», a précisé le président de

l'Agea. En attendant, un rapport élaboré par l'Agea et soumis aux membres de son Assemblée générale tenue mercredi dernier, a été transmis au président de la République, comportant des propositions concernant l'actualisation des codes des marchés publics, de l'investissement, du commerce, du travail ainsi que du code des zones d'activités et industrielles, a fait savoir M. Kheloufi.

Le président de l'Agea a déploré, à l'occasion, l'absence de «faute de textes d'application», citant notamment la convention sur le partenariat public-privé qui avait été signée avec le Conseil national économique et social (Cnes) en 2018, et qui n'a pas pu être appliquée «faute de textes d'application». Dans ce contexte, le président de l'Agea a annoncé la création de deux commissions au sein de l'organisation : la première aura pour mission d'établir un diagnostic général de la situa-

tion des entreprises liées au BTPH, alors que la seconde se penchera sur la préparation d'un plan d'action pour l'année 2022, en tenant compte des résultats des travaux de la première commission qui devraient être finalisés d'ici septembre 2021.

Ce plan d'action contiendra des propositions devant permettre d'aider les entreprises de manière directe à travers les wilayas ou des mesures en faveur des entreprises qui seront élaborées par le gouvernement, telles que la modification des lois en vue de faciliter la passation de marchés et la réalisation de projets, a expliqué le conférencier.

M. Kheloufi a mis l'accent, à ce propos, sur la nécessité d'assainir la situation des entreprises ayant des contentieux avec les services des ministères des Finances et du Travail, y compris les entreprises qui avaient mis la clé sous la porte, afin que le secteur reparte sur de «bonnes bases». Il a indiqué, dans ce sens, que certaines entreprises ont fermé en raison de pro-

blèmes de recouvrement de leurs créances, d'autres pour cause d'absence de plans de charge, alors que certaines ont préféré résilier leurs contrats pour ne pas devoir payer des pénalités de retard sur le non-respect des délais de réalisation.

A ce titre, le responsable de l'organisation patronale a fait état de la cessation ou de changement d'activités de près de 1 500 entreprises affiliées à l'Agea entre 2019 et 2021, notamment pour l'absence de plans de charge.

M. Kheloufi a révélé, en outre, qu'elles étaient au nombre de 1 700 en 2018 et que seuls 25 adhérents se sont acquittés de leur cotisation pour l'exercice en cours.

Le responsable de l'Agea a espéré, par ailleurs, que «la prochaine loi de finances complémentaire pour l'année 2021 pourra amener du positif et être une sorte de bouée de sauvetage pour les entreprises algériennes».

Farid M.

R. E.

## Opération «Ports et barrages bleus»

## Sept tonnes de déchets collectées à El Tarf

■ Sept tonnes de déchets ont été collectées dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre de l'opération «Ports et barrages bleus», a indiqué le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques. Se poursuivant depuis le premier juin courant au nouveau port d'El Kala, cette huitième édition a permis, à ce jour, de débarrasser ce plan d'eau de cette importante quantité de détritiques (pneus, plastique, bouteilles et branchages), a déclaré Amar Zouaoui Laayeche.

Par Lyes B.

Les opérations de nettoyage se déroulent en étroite coordination avec les services concernés, dont ceux de la direction locale de la Protection civile, l'Entreprise de gestion des ports de pêche, l'Office national d'assainissement, le Centre d'enfouissement technique, les directions des travaux publics et de la jeunesse et des sports, a-t-il indiqué.

Le directeur local de la pêche et des ressources halieutiques a souligné la baisse, une année après l'autre, des quantités d'ordures collectées, traduisant, selon lui, le «succès des actions de sensibilisation à la préservation des différents plans d'eau». Il a rappelé que l'édition de l'année 2020 avait été annulée en

raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Lors de sa visite à l'exposition dédiée au travail artisanal (confection et réparation de filets, bijoux en corail, bibelots et sculptures) ainsi qu'aux activités du nouveau port de pêche et différents projets programmés dans le cadre de sa modernisation, le secrétaire général de la wilaya, Mahfoud Benflis, a notamment insisté sur l'importance d'accélérer la cadence des opérations en cours au niveau du port et œuvrer au développement d'une pêche responsable et une aquaculture durable.

Il a aussi insisté sur l'importance de la «valorisation et l'intégration des ports et des activités de la pêche dans le développement socio-économique local». Coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (5 juin de chaque

année), cette nouvelle édition a été également marquée par un important atelier de dessin pour enfants et de jeux éducatifs, sous des chapiteaux face à la mer, consacré à des thèmes en rapport avec l'environnement marin et l'importance de sa préservation contre la pollution.

Destinée à encourager tout un chacun à prendre part et à s'impliquer pour mieux lutter contre les différentes formes de pollution dans les ports, les zones de pêche et autres milieux floristiques, cette journée a été par ailleurs mise à profit par les services de la DJS, le Parc national d'El Kala et autres partenaires pour offrir, à des centaines d'enfants, des moments de pur bonheur avec des programmes variés (sketches, chants, danses, tombola), au niveau de l'aire de détente de Tonga, relevant de la daïra d'El Kala.



Des échantillons de diverses essences forestières et huiles extraites de plusieurs variétés de plantes aromatiques ont été également exposés à destination des visiteurs, notamment les

enfants qui ont également eu droit à une exposition d'animaux empaillés (crocodile, faon et femelle de cerf de Barbarie, loup doré d'Afrique).

L. B.

### Concours de l'école écologique à Oran 10 établissements scolaires récompensés

La Direction de l'environnement de la wilaya d'Oran a organisé une cérémonie à la Maison de l'environnement pour récompenser les 10 établissements scolaires gagnants du concours de l'école écologique. La cérémonie, qui a coïncidé avec la célébration de la Journée internationale de l'environnement, a été organisée en l'honneur des écoles récompensées à cette occasion, a indiqué la directrice locale de l'environnement, Samira Dahou. Ainsi, 10 écoles ont reçu des récompenses pour les efforts de leurs clubs verts, a précisé M<sup>me</sup> Dahou, soulignant que le choix des trois premiers lauréats a été difficile vu la qualité des activités proposées par les écoles. S'agissant des récompenses, la responsable a fait savoir que l'association «Cap environnement» a fait don de 10 microscopes et la pépinière «Manbar El Hayet» a offert des bons d'achat entre 10 000 et 20 000 dinars pour les trois premières écoles pour l'acquisition de plantes.

Une convention sera prochainement signée avec cette pépinière pour l'encadrement des clubs verts des établissements scolaires actifs, avec des formations en jardinage.

«Nous comptons suivre ces clubs verts du primaire jusqu'au lycée, pour ancrer chez les enfants une culture écologique», a déclaré M<sup>me</sup> Dahou.

A rappeler que la Direction locale de l'environnement a lancé, en avril dernier, un appel à participation au concours de l'école écologique. Ainsi, 581 écoles se sont inscrites et une présélection de 35 écoles a eu lieu en mai.

A. Y.

## Environnement

Le 1<sup>er</sup> incubateur d'entrepreneuriat vert voit le jour à Alger

Le 1<sup>er</sup> incubateur d'entrepreneuriat vert a été lancé, samedi à Alger, afin de contribuer à la naissance d'une économie verte et le développement de l'action de proximité vers une action entrepreneuriale contribuant à la création de richesse et l'absorption du chômage.

Le président de l'Association nationale du travail associatif, Ahmed Malha, a indiqué, dans une allocution prononcée lors de l'ouverture d'un Colloque national sur le rôle des jeunes, sous le thème «Les leaders des actions vertes dans le développement durable», organisé par l'Association à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, que «les jeunes ont un rôle essentiel dans la commercialisation innovante verte,

comme mécanisme à même de concrétiser une pérennité des start-up».

Lors de ce colloque qui a vu la présence de plus de 50 participants de 20 associations nationales, M. Malha a révélé qu'un nombre considérable de jeunes ont bénéficié dans le cadre du micro-crédit «Angem» de financement de projets en adéquation avec l'option de l'économie verte, citant, à ce propos, le projet d'extraction d'huiles essentielles «comme un modèle réussi». A cette occasion, M. Malha a appelé les jeunes entrepreneurs à s'orienter vers le secteur de l'industrie dans le domaine de l'agriculture, estimant que ce domaine «a un avenir prometteur» et une opportunité pour les jeunes, en vue d'adhérer à

l'économie verte et d'œuvrer à la relance de projets respectueux de l'environnement, notamment les projets d'investissement dans les résidus de tomate, d'olive et de raisin, étant non exploités par les fabricants.

M. Malha a affirmé que son association œuvre à accompagner les jeunes porteurs de projets respectueux de l'environnement et à les orienter pour les procédures administratives et pour ce qui concerne tous les aspects techniques de leurs projets.

Parmi ces mesures, l'intervenant a cité l'organisation de sessions de sensibilisation dédiées aux jeunes, en vue du suivi de leurs projets.

L'Association nationale du travail associatif a bénéficié

d'un projet soutenu par l'Organisation des Nations unies (ONU) qui englobe 6 wilayas au niveau des zones sahariennes. Dans le cadre de ce soutien, 18 sessions de formation seront organisées dans le domaine de la gestion des projets au profit d'une association locale, et ce, à partir du mois de septembre prochain. Selon le président de l'Association nationale du travail associatif, il a été procédé au lancement de plusieurs projets dans les domaines environnementaux naturels à haute valeur, qui prennent compte du domaine socio-économique, notamment les filières de biodiversité qui contribuent à la création d'emplois et concrétisent un développement économique globale.

Samy F.

## Climat

## Merkel espère que la COP26 donnera «un nouvel élan» à des mesures concrètes

La chancelière allemande Angela Merkel a indiqué espérer que la prochaine conférence mondiale sur le climat permette de donner «un nouvel élan» pour des mesures concrètes visant à limiter le réchauffement climatique.

La chancelière, qui juge la situation de la biodiversité «dramatique», s'exprimait alors que vient de s'ouvrir la veille à Bonn et jusqu'au 17 juin une conférence préparatoire à la COP26 de Glasgow (1<sup>er</sup>-12 novembre 2021) en ligne, pandémie oblige, à laquelle participent les membres de la convention climat des Nations unies.

«L'accord de Paris nous montre la voie pour limiter le

réchauffement climatique à un niveau tolérable», a expliqué dans un message vidéo M<sup>me</sup> Merkel pour qui la conférence sur le climat qui se tiendra à Glasgow à la fin de l'année doit «absolument donner un nouvel élan aux mesures concrètes».

«Jusqu'à un million d'espèces sont menacées d'extinction, dont un grand nombre déjà dans les prochaines décennies. Nous devons de toute urgence mettre un terme à cette évolution».

Pour améliorer la situation, la chancelière a salué la décision que dès juillet de nombreux produits jetables, tels que les pailles ou les cotons-tiges, ne pourront plus être fabriqués dans l'UE.

«S'en passer sera facile et

soulagera grandement notre environnement», a-t-elle estimé.

«En Europe, nous avons déjà bien avancé», a ajouté M<sup>me</sup> Merkel, citant en exemple l'engagement des Etats membres de l'UE à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050.

L'Allemagne s'est «fixé des objectifs encore plus ambitieux», selon elle, avec la réduction d'ici à 2030 de ses émissions de gaz à effet de serre de 65 % par rapport aux niveaux de 1990, et l'objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2045.

Pour ce faire, le pays a instauré depuis janvier 2021 une controversée «taxe CO2» qui renchérit le prix des énergies fossiles, notamment les prix du car-

burant. Les écologistes, qui pourraient remporter les législatives de septembre, souhaiteraient augmenter le taux de cette taxe alors que les sociaux-démocrates, membres de la coalition gouvernementale avec les conservateurs d'Angela Merkel, ne souhaitent pas trop «pénaliser les ménages».

La COP 26, qui se tiendra en novembre à Glasgow, aura pour objectif de concrétiser les engagements pris par plusieurs Etats en 2015 lors de la conférence sur le climat à Paris visant à limiter les conséquences du changement climatique, en limitant à 2 degrés le réchauffement de la planète.

R. E.

## Préservation des parcs culturels

## Une priorité et un engagement du ministère de la Culture

■ La préservation des parcs culturels est devenue une priorité du ministère de la Culture et des Arts ces derniers temps.



Par Adéla S.

Après l'organisation d'une semaine de sensibilisation et de communication autour de la biodiversité du réseau des parcs culturels au mois de mai dernier, le ministère de la Culture et des Arts œuvre à contribuer efficacement à la préservation de l'environnement à travers la gestion, la conservation et la protec-

tion de la biodiversité dans ces parcs. L'annonce de cette décision a coïncidé avec la célébration de la Journée mondiale de l'environnement (05 juin), placée cette année sous le slogan «Restauration des écosystèmes». Des vidéos ont été partagées à cette occasion sur les réseaux sociaux et communiquées aux médias pour mettre en valeur les dernières réalisations du projet des parcs cultu-

rels mis en œuvre conjointement par le ministère de la culture et le Pnud, en faveur de la préservation des écosystèmes sahariens. Une session extraordinaire a également été organisée jeudi dernier pour étudier le dossier de classement et de délimitation du parc culturel des systèmes oasiens des Aurès. Des informations détaillées sur cet héritage culturel ont été présentées à cette occasion,

conjointement par les services du ministère de la Culture et des Arts et l'association culturelle lmedghassen de Batna.

Pour sa part, M. Salah Amokrane, directeur national du Projet des parcs culturels algériens (Ppca) renforce ses communications avec les médias pour donner le maximum d'informations sur ce projet de valeur culturelle, environnementale et historique.

D'ailleurs, un programme de sensibilisation est en cours d'exécution à travers les réseaux sociaux et sur les ondes de la radio locale, visant la sensibilisation des citoyens sur l'importance de la préservation des parcs culturels.

Le plan d'action multisectoriel élaboré il y a quelques jours pour sécuriser les biens et le patrimoine culturel et naturel du parc culturel du Tassili N'Ajjer dans le territoire de la wilaya de Djanaï, témoigne de la volonté du ministère de la Culture et des Arts de réussir sa mission.

Il est à rappeler que M. Salah Amokrane était présent en février dernier, lors du lancement des travaux pour l'élaboration de l'aménagement du site de Tagmart Tan Afella. A cette occasion, la direction nationale du projet et la direction de l'Office du parc culturel de l'Ahaggar ont organisé une mission conjointe de terrain sur le site, en vue de récolter les informations techniques, de documenter les patrimoines naturels et culturels et d'esquisser sur site la projection des travaux d'aménagement et d'interprétation de l'héritage de cette zone du Parc culturel de l'Ahaggar.

Pour réussir cette mission, une équipe pluridisciplinaire, composée des éléments des deux structures, a été mise en place. **A. S.**

## Régime spécifique des relations de travail

## Le décret applicable aux artistes et aux comédiens publié

Un décret exécutif fixant le régime spécifique des relations de travail applicable aux artistes et aux comédiens, a été publié au *Journal officiel* (n° 39).

Les dispositions de ce décret s'appliquent à toute relation de travail déterminée ou indéterminée, quelle que soit la nature du travail artistique effectué par les artistes et les comédiens tels que définis par la nomenclature des métiers artistiques fixée par le Conseil national des arts et des lettres, quelle que soit la qualité du travail et son support.

Toute relation de travail entre les artistes ou comédiens avec leurs employeurs, quelle que soit leur qualité ou avec les entreprises artistiques ou théâtrales privées doit être, obligatoirement, établie par un contrat écrit et libre-

ment négocié.

Ce contrat devra, selon les dispositions de ce nouveau décret, comporter les renseignements complets de l'employeur et de l'artiste, en plus de la nature des travaux artistiques devant être réalisés, la durée du contrat et les périodes de réalisation du travail artistique, le montant du salaire brut que perçoit l'artiste, les privilèges, éventuellement, accordés et les conditions de paiement, la durée de la période d'essai, le cas échéant, la durée du préavis en cas de résiliation du contrat et les conditions et les modalités de révision du contrat.

Dans le cadre de la relation de travail, l'artiste ou le comédien a le droit, selon ce texte, au bénéfice de la carte d'artiste, au libre exercice de son travail artistique

dans le cadre du respect des lois et règlements, à l'exercice de son droit de propriété littéraire et artistique sur ses œuvres et le droit d'en disposer dans les conditions définies dans le contrat de travail, à une rémunération conforme au contrat et à une assurance complémentaire couvrant les risques exceptionnels auxquels il peut être exposé dans l'exercice de ses activités.

L'artiste a également droit à la protection contre toute forme de violence et d'agression lors de l'exercice de son travail ou en raison des œuvres artistiques qu'il a accomplies.

Il incombe à l'artiste et au comédien de respecter les obligations prévues par le contrat de travail, de se conformer au règlement intérieur de l'employeur, de respecter l'ordre public, les bonnes

mœurs et la déontologie du travail artistique. Sur le plan organisationnel, ce texte met sur un pied d'égalité les artistes soumis à une période d'essai et les artistes et comédiens permanents sur le plan des droits et obligations. Il accorde également aux artistes exerçant des activités artistiques à titre occasionnel, un congé exceptionnel non rémunéré, d'une durée de trois mois, pour effectuer des travaux artistiques.

Le texte prévoit également des dispositions spéciales pour les enfants de moins de seize ans exerçant des activités artistiques et les comédiens ayant des besoins spécifiques.

Le décret régit également le contrat de travail des artistes et comédiens étrangers en Algérie.

**M. K.**

## La course des artistes à Alger

## Une forte participation lors de la deuxième édition

Des artistes, des athlètes, des journalistes et intellectuels, ont pris part, samedi à Alger, à la deuxième édition de la course des artistes, en célébration de la Journée nationale des artistes qui coïncide avec le 8 juin de chaque année. Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts par l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, en collaboration avec l'Office de promotion culturelle et artistique

(Opca) et l'Office Riadh El Feth (Oref), cette deuxième édition s'est déroulée aux Bois des arcades à l'Oref, sur un circuit de trois kilomètres, et a été animée par 278 participants, dont 70 artistes et athlètes. Dans une ambiance festive, les participants, regagnant au fur et à mesure le point de départ de la course, ont eu du plaisir à échanger et immortaliser ce moment dans une rencontre pour mettre en avant l'«entretien de la santé

comme priorité absolue de tous, les artistes notamment», lors d'un événement qui s'est déroulé dans le strict respect des mesures sanitaires. Les cinq premières places sont revenues, dans la catégorie féminine à Sara Ayachi (journaliste), Sabrina Rafine (artiste), Nadia Siassi (journaliste), Rym Ammari (artiste) et Fatima Mouassa (journaliste), et dans celle des hommes, Akram Sekhiri (universitaire), Yacine Belhi (médecin et artiste),

Islem Hakkoumi (artiste), Billel Belkhatemi (organisateur de spectacles) et Abderrahmane Belhimer (artiste). Côté athlètes professionnels, Amira Berrouane, Cherifa Bouziane, Mounia Boukhari et Karima Boukhari sont montées sur le podium féminin, alors que Abderrahmane Khelaïfia, Smail Guerroumi, Said Bouchnafa, Mohamed Tarek et Hamza Halimi ont décroché les premières places chez les hommes. Dans un autre élan de

célébration marquant cette fois-ci la Journée de l'enfance, correspondant à la date du 1<sup>er</sup> juin de chaque année, la commune d'Alger-Centre a également organisé au Square Sofia, au centre-ville, une autre course animée par des enfants en situation de handicap, qui a permis à 60 chérubins de se surpasser et se divertir, marquant leur journée par la plantation symbolique de l'«Arbre de l'espoir», en présence de leurs parents. **F. H.**



Proche-Orient

# #SheikhJarrah, un quartier de Jérusalem-Est devient un hashtag viral

■ Pendant des décennies, Cheikh Jarrah n'était qu'un autre quartier de Jérusalem-Est occupé par Israël et le monde n'en n'avait pas entendu parler. Aujourd'hui, le nom de ce quartier palestinien menacé par la colonisation israélienne est devenu viral.

Par Mourad M.

L'homme qui a agité la conscience politique des stars, catalysé la colère d'une génération de Palestiniens et propulsé le nom en tendance Twitter pendant des jours, est un habitant du quartier âgé de 23 ans, Mohammed El-Kurd.

«Nous avons réussi à attirer l'attention sur la colonisation à Jérusalem, mais aussi sur les droits des Palestiniens à se défendre, à résister à l'occupant et sur leur droit de pouvoir raconter eux-mêmes leur propre histoire», se félicite le jeune militant, désormais suivi par plus d'un demi million d'abonnés sur Instagram.

Et l'histoire s'emballa fin avril, quand des manifestations en soutien à des familles palestiniennes de Cheikh Jarrah menacées d'expulsion embrasèrent Jérusalem-Est, puis l'esplanade des Mosquées, puis des villes mixtes israéliennes, avant de donner lieu à 11 jours de guerre entre le mouvement islamiste palestinien Hamas au pouvoir à Gaza et l'armée israélienne.

Visuels, diaporama explicatifs partagés des millions de fois, hashtag, manifestations : dans

ce contexte extrêmement tendu, pour les animateurs de la campagne de Cheikh Jarrah, la priorité a d'abord été d'expliquer et de convaincre.

«Depuis le début de la campagne, notre discours a été extrêmement clair. Nous parlons de colonialisme et de colonisation – pas seulement de violations des droits humains», déclare à l'AFP dans sa maison à Cheikh Jarrah le jeune militant à l'anglais parfait, qui étudie aux États-Unis.

Rentré à Cheikh Jarrah, Mohammed El-Kurd appartient à l'une des familles menacées d'expulsion au profit des colons israéliens. Hier, sa sœur jumelle Mona, également très active dans la campagne #SheikhJarrah, a été arrêtée par la police israélienne et lui a été convoqué au commissariat, selon leur père.

Des manifestants dans plusieurs pays sont descendus dans la rue pour apporter leur soutien aux Palestiniens de Cheikh Jarrah et même des personnalités comme les acteurs Mark Ruffalo et Viola Davis, la chanteuse Dua Lipa ou le footballeur de Manchester City, Riyad Mahrez, ont parlé de cette

affaire sur les réseaux sociaux.

La dispute se cristallise autour de propriétés foncières habitées par des familles palestiniennes à Cheikh Jarrah et menacées d'expropriation.

Car selon la loi israélienne, si des juifs peuvent prouver que leur famille vivait à Jérusalem-Est avant la guerre israélo-arabe de 1948, déclenchée à la création de l'État d'Israël, ils peuvent demander à ce que leur soit rendu leur «droit de propriété». Une telle loi n'existe toutefois pas pour les Palestiniens ayant perdu leurs biens pendant la guerre ou ayant dû fuir sans «droit de retour».

«Tout le monde a pu constater que nous sommes confrontés à un système juridique raciste écrit pour protéger et soutenir les colons», soutient Mohammed El-Kurd. De son immeuble, on voit plusieurs drapeaux israéliens flotter sur des bâtiments voisins.

Selon Ir Amim, une association israélienne qui suit l'évolution des colonies à Jérusalem, jusqu'à 1 000 Palestiniens à Cheikh Jarrah et dans le quartier voisin de Silwan risquent d'être expulsés.

Les familles palestiniennes concernées sont celles qui se sont installées entre 1948 et



Ph. &gt; D. R.

1967, quand cette partie de Jérusalem était encore sous contrôle de la Jordanie, avant son occupation par Israël en 1967.

La Cour suprême israélienne a préféré laisser les tensions retomber et repousser sine die sa décision sur les expulsions à Cheikh Jarrah.

«Même si nous ne parvenons pas à sauver les maisons, (...) nous avons assisté à un changement sans précédent de l'opinion publique dans le monde», dit M. El-Kurd.

La bataille sur les réseaux sociaux a aussi été celle contre la censure, d'après les militants palestiniens.

Pendant plusieurs jours, à la demande des autorités israéliennes, certains contenus jugés comme incitatifs ou appelant à la haine ont été retirés des plateformes Facebook et Instagram, a rapporté Sada, l'association de défense des droits en ligne des Palestiniens.

«A un moment, on ne pouvait plus rien poster sur Cheikh Jarrah, sans que cela ne soit immédiatement retiré», assure Mohammed El-Kurd.

Malgré ces difficultés, la campagne a eu un impact considérable. Certaines publications ont atteint 250 000 vues en quelques heures.

M. M.



## Commentaire

Élargissement

Par Fouzia Mahmoudi

L'Union européenne a donné cette dernière année son feu vert au déblocage de 2 960 milliards d'euros de fonds publics pour venir en aide à des entreprises dans l'agriculture, le tourisme, le transport et d'autres secteurs. Sur ce montant, seulement 544 milliards d'euros ont été versés, représentant 3,9 % du produit intérieur brut de l'UE, selon les chiffres communiqués par l'exécutif européen. Un budget qui reste suspendu sur la tête des contribuables des pays de l'UE qui devront vraisemblablement rembourser dans les années à venir ces sommes colossales. C'est dans ce contexte que les institutions européennes ont annoncé mercredi un «accord politique» sur un budget de 14,16 milliards d'euros destiné à aider les pays candidats à l'adhésion, dont la Turquie, sur la période 2021-2027. «Cet accord tant attendu sur notre ambitieuse aide financière est un signal positif, bienvenu et fort pour les Balkans occidentaux et la Turquie», a déclaré le commissaire chargé de la politique de voisinage et de l'élargissement, Olivier Várhelyi. «Il permettra de financer le plan économique et d'investissement pour les Balkans occidentaux, un outil essentiel pour soutenir la reprise économique de cette région prioritaire», a-t-il précisé. «Grâce à des investissements dans des secteurs-clés, notamment la connectivité, les infrastructures, l'environnement et le climat, ainsi que l'énergie et le numérique, il stimulera la convergence avec l'UE et apportera des avantages tangibles aux citoyens», a-t-il expliqué. L'accord politique sur le budget du nouvel instrument de pré-adhésion doit encore être traduit en textes juridiques et être approuvé formellement par le Parlement européen et le Conseil, a précisé la Commission européenne. Les bénéficiaires sont l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Serbie et la Turquie. La distribution des fonds est basée sur des priorités thématiques et non sur des enveloppes par pays. «Cela permet de récompenser les performances et les progrès accomplis dans la réalisation des priorités-clés et d'accroître la flexibilité pour répondre à l'évolution des besoins des partenaires sur la voie de l'adhésion», a précisé la Commission. Ces dépenses semblent ainsi incongrues aujourd'hui, les pays de l'UE se sont endettés comme jamais, alors que certains, comme la Turquie, voient leur adhésion fortement et majoritairement rejetée par les peuples européens.

F. M.

Burkina Faso

## Attaque la plus meurtrière depuis 2015, l'ONU «indignée»

Le Nord du Burkina Faso a été frappé, dans la nuit de vendredi à samedi, par deux attaques dont l'une a fait au moins 138 morts, la plus meurtrière dans ce pays depuis le début des violences jihadistes en 2015, le Secrétaire général de l'ONU se déclarant «indigné».

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, «est indigné par l'assassinat, tôt ce matin, de plus de cent civils, dont sept enfants, lors d'une attaque perpétrée par des assaillants non identifiés contre un village de la province de Yagha, dans la région du Sahel au Burkina Faso», a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric dans un communiqué.

M. Guterres «condamne vivement cette attaque horrible et souligne la nécessité urgente que la communauté internationale renforce son soutien à l'un de ses membres dans son combat contre la violence extrémiste et son bilan humain inacceptable».

Ces attaques ont été commises dans la zone dite «des trois frontières» entre Burkina, Mali et Niger, régulièrement ciblée par des assauts meurtriers de jihadistes présumés liés à Al-Qaïda et à l'État islamique contre des civils et des mili-

taires.

«Dans la nuit de vendredi à samedi, des individus armés ont mené une incursion meurtrière à Solhan, dans la province du Yagha. Le bilan, toujours provisoire, est d'une centaine de personnes tuées, des hommes et femmes», a indiqué à l'AFP une source sécuritaire.

«Plusieurs blessés ont succombé à leurs blessures et de nouveaux corps ont été retrouvés. Le bilan toujours provisoire, est de 138 morts», a déclaré samedi soir un élu local, précisant que «les corps ont été enterrés dans des fosses communes». Selon cet élu, «il y a plusieurs dizaines de blessés».

Les victimes sont des «civils sans distinction d'âge, tués par les terroristes», a précisé le gouvernement dans un communiqué, ajoutant que «plusieurs habitations et le marché (de Solhan) ont été incendiés».

«Face à cette tragédie des forces obscures, un deuil national de 72 heures, à compter de ce jour 5 juin à 00h00 à ce soir à 23h59, est décrété», ajoute le gouvernement, selon lequel «les forces de défense et de sécurité sont à pied d'œuvre pour neutraliser ces terroristes».

Le Président burkinabè, Roch

Marc Christian Kaboré, a dénoncé «cette attaque barbare et ignoble», appelant à «rester unis et soudés contre ces forces obscurantistes».

Le chef de l'opposition du Burkina, Eddie Komboigo, a estimé que le massacre des populations «doit cesser sans condition».

Selon une source locale, «l'attaque, qui été signalée aux environs de 02h00 (locales et GMT), a d'abord visé le poste des Volontaires pour la défense de la Patrie, les VDP, des supplétifs civils de l'armée, et les assaillants ont ensuite visité les concessions (maisons) et procédé à des exécutions».

Solhan est une petite localité située à une quinzaine de kilomètres de Sebba, chef-lieu de la province du Yagha, qui a enregistré de nombreuses attaques attribuées à jihadistes ces dernières années.

«Depuis ce matin, on assiste à des flux de déplacés internes qui fuient vers Sebba», selon l'élu local. «Ces déplacements ont également occasionné d'autres victimes car trois personnes sont mortes sur l'axe Solhan-Sebba, la charrette qui les transportait ayant sauté sur une mine artisanale».





Match amical  
**La Tunisie bat la RDC**

La sélection tunisienne de football a remporté une courte victoire face à son homologue de la RD Congo (1-0), en match amical disputé samedi soir au stade Hammadi-Agrebi de Radès, dans le cadre de la préparation des deux équipes pour les qualifications du Mondial-2022. Un match «globalement satisfaisant» pour le sélectionneur Mondher Kebaier qui a profité de cette occasion pour faire tourner son effectif et donner du temps de jeu aux nouveaux internationaux qui viennent d'intégrer le onze national, en attendant les deux prochains tests amicaux face à l'Algérie et le Mali, les 11 et 15 juin courant à Radès. Le jeu était équilibré d'entrée et n'a pas connu de rythme élevé, même si les Tunisiens étaient supérieurs au niveau de la possession du bal-

lon, mais les Congolais ont été les plus dangereux. Les aigles de Carthage ont pourtant réussi à créer quelques occasions d'ouvrir le score, d'abord à la 12', lorsque Youssef Msakni, bien servi dans la surface par Ali Abdi, a raté le coche suite à un mauvais contrôle du ballon, et tout juste après par Naim Sliiti qui a vu sa puissante frappe captée en deux temps par le gardien congolais. Coté adverse, les hommes de Hecto Cooper se sont montrés dangereux, notamment à la 22', lorsque Samuel, de la pointe du pied, a vu son tir heurter la transversale. Alors que les deux équipes se dirigeaient vers un 0-0 à la pause, Naim Sliiti, d'une puissante frappe du pied gauche des 18 mètres, trompe le gardien congolais et ouvre le score pour les Aigles de Carthage.

Tournoi international juniors J2 Hammamet de Tennis

**Bekrar passe en finale**

La joueuse algérienne Ines Bekrar s'est qualifiée samedi pour la finale du Tournoi international des juniors (grade 2) qui se déroule à Hammamet (Tunisie), après sa victoire devant l'Allemande Ella Seidel sur le score 6-3, 6-2. En finale programmée hier, Bekrar tête de série N.4, devait affronter la gagnante du match opposant l'Allemande Carolina Kuhl (tête de série N.5) à la Suisse Celine Naef (tête de série N.2). Pour rappel, l'Algérienne, championne

d'Afrique des juniors en titre, avait dominé au premier tour la Tunisienne Hiba Heni (6-2, 5-7, 6-4), la Danoise Emma Kamper Malmkjaer (6-3, 6-1) au second tour, puis la Portugaise Maria Santos sur le score 6-0, 2-0 AB, aux quarts. Selon la Fédération algérienne de tennis (FAT), l'Algérienne tentera d'aller loin dans la compétition afin d'améliorer son classement ITF Juniors qui lui permettra d'accéder au Tournoi de Grand Chelem (US Open Juniors 2021).

EN de gymnastique

**Mustapha Réda opéré avec succès du genou gauche**

Le gymnaste international algérien, Mustapha Réda, a été opéré avec succès du genou gauche dans un hôpital français, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAG), sans préciser la durée exacte de son indisponibilité. Mais il est connu dans le milieu sportif que ce genre de blessures nécessite généralement cinq à six mois d'arrêt, avant de voir l'athlète revenir à la compétition. «Après son rétablissement, Réda Mustapha reprendra progressivement et commencera dès lors à préparer les Jeux olympiques de 2024 à Paris», a indiqué également dans un bref communiqué. Réda

Mustapha faisait partie de la sélection nationale retenue pour les derniers Championnats d'Afrique des nations de gymnastique, disputés du 24 au 28 mai 2021 au Caire (Egypte). Il devait concourir dans la spécialité trampoline, aux côtés de son compatriote Younés Belkhir. Finalement, cette vilaine blessure au genou gauche l'a non seulement privé de participer à ces championnats d'Afrique, mais l'a obligé également à passer sur le billard. Une double déception donc pour ce gymnaste, car outre le titre continental dans la spécialité trampoline, il a raté également les Olympiades de Tokyo.

Coupe de la Ligue

**Un plateau royal en demi-finales**

■ Un plateau royal pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue de football, prévues les 8 et 9 juin prochains, avec trois formations qui ont remporté, par le passé, la Coupe d'Algérie, et qui sont donc des spécialistes de ces épreuves.



Par Mahfoud M.

La JSK ambitionne de remporter ce trophée

Ainsi, le NC Magra donnera la réplique à l'USM Alger, un véritable spécialiste de la Coupe d'Algérie qu'il a remportée à huit reprises. Nul doute que les Rouge et Noir qui sont revenus en force au début de la phase retour du championnat de Ligue 1, partiront favoris pour la qualification pour la finale et même le sacre. Les Usmistes enchaînent des résultats positifs surtout depuis le retour du coach Mounir Zeghdoud qui a marqué son territoire, relançant son équipe capable de terminer fort cette saison. Toutefois, les Algérois devront quand même

faire très attention à cette équipe de la NCM, capable de créer la surprise, surtout que tout reste possible dans ce genre de compétition. L'autre demi-finale peut être considérée comme le choc de ce tour, vu qu'elle opposera la JS Kabylie au WA Tlemcen, deux équipes qui ont déjà remporté la Coupe d'Algérie également. Les Canaris ont été sacrés sept fois, alors que les Zianides l'ont emportée par deux fois. La JSK est en forme cette saison, avec une qualification en demi-finale de la Coupe de la CAF, en plus d'une quatrième place au classement de la Ligue 1 et cette demi-finale en Coupe de la Ligue. Il est clair que les Jaune et Vert feront tout

ce qui est en leur pouvoir pour atteindre la finale et pourquoi pas triompher pour pouvoir disputer la compétition africaine à nouveau, étant donné que le détenteur de ce trophée, qui remplace la Coupe d'Algérie annulée en raison du Covid, devrait participer à la Coupe de la Confédération la saison prochaine. De son côté, le WAT qui a éliminé son voisin du MCO par pénalités (4/2), a la même ambition et souhaite donc se qualifier en finale.

M. M.

**Programme des 1/2 finales :**  
**Mardi 8 Juin 2021 (16h00) :**  
NC Magra- USM Alger  
**Mercredi 9 Juin 2021 (17h30) :**  
JS Kabylie - WA Tlemcen

Ligue 2 (20<sup>e</sup> journée)

**Le MCB Oued Sly en play-offs, lutte acharnée au Centre et à l'Est**

Le MCB Oued Sly, leader incontesté du Groupe Ouest, a officiellement composé son billet pour les play-offs donnant accès à la Ligue 1, après sa victoire en déplacement chez le SC Ain Defla (1-2), samedi lors de la 20<sup>e</sup> journée de Ligue 2, alors que dans les groupes Centre et Est c'est le suspense total à deux journées de l'épilogue. En effet, grâce à cette précieuse victoire, le MCBOS a porté son capital-points à 47 unités, soit sept longueurs d'avance sur son poursuivant direct, le CRT, faisant que ce dernier ne puisse plus le rattraper, même si venait à perdre ses deux derniers matchs. Le CRT qui espérait rester en course

pour les play-offs, est revenu bredouille de son déplacement à Ain Ouessera face au CRB (2-1). Dans la lutte pour le maintien, et après l'OM Arzew, déjà relégué, il semble que l'US Remchi est pratiquement descendu en palier inférieur, après son nul à domicile contre l'IRB El Kerma (0-0), surtout que son revers a coïncidé avec les précieuses victoires de certains concurrents directs pour le maintien, notamment le CRB Ain Ouessera et le RCB Oued Rhou, ayant battu respectivement le CR Témouchent (2-1) et l'OM Arzew (2-1). Même coup de tonnerre dans le Groupe Centre où le leader, JSM Béjaïa, s'est incliné (2-0) chez le WA Boufarik,

permettant ainsi au RC Arbaâ de le rejoindre à la première place avec 37 points, après sa précieuse victoire en déplacement chez le WR M'sila (0-1). Un duo de tête, suivi de très près par les Crabes du MO Béjaïa, ayant porté leur capital-points à 35 unités après la courte mais importante victoire à domicile contre l'IB Lakharia. Ce qui promet une fin de championnat très disputée entre ce trio pour l'unique billet qualificatif aux play-offs. Dans le bas du tableau, c'est l'USM El Harrach qui a réalisé la meilleure affaire, en assurant définitivement son maintien après sa victoire (1-0) chez la lanterne rouge, USM Blida, alors que le RC Kouba et l'Etoile de Ben Aknoun,

qui ont tous les deux gagné, respectivement contre le CR Béni-Thour (2-1) et l'Amel Boussaâda (1-0), auront encore besoin d'un point chacun pour être sûrs d'éviter le purgatoire. Un objectif qui semble réalisable pour ces clubs, surtout qu'il reste encore deux matchs à jouer avant le tomber de rideau. Enfin, dans le Groupe Est, les trois premiers au classement : l'HB Chelghoum Laïd, l'USM Annaba et l'US Chaouia ont été tenus en échec lors de cette 20<sup>e</sup> journée, ce qui a maintenu le statu quo. En effet, le leader HBCL s'est contenté d'un nul vierge chez l'AS Khroub, et aucun parmi ses deux poursuivants, l'USMAN et l'USC, n'en

a profité, alors que ces deux clubs étaient confrontés dans un duel direct. En effet, ce dernier s'est finalement soldé par un nul (1-1), un résultat qui arrange beaucoup plus l'HBCL qui conserve ses deux points d'avance sur Annaba. Dans le bas du tableau, le DRB Tadjenat a officiellement rejoint le MSP Batna en palier inférieur, après sa défaite à domicile contre le MO Constantine (2-4), alors que la lutte s'annonce acharnée lors des deux dernières journées, entre le MC El Eulma, le CRB Ouled Djellal et l'AS Khroub, pour désigner les deux autres formations qui les accompagneront au purgatoire.

### L'opération «Ports et barrages bleus» lancée avec succès

C'est dans le cadre d'un programme national de nettoyage des ports et des barrages que la 8<sup>e</sup> édition de la campagne «Ports Bleus» a été officiellement lancée hier matin au port de pêche et de plaisance de la Salamandre. C'est en présence de Nabil Mahmoud Berrache, secrétaire général de la wilaya, des directeurs de la pêche, des transports et de l'environnement que cette manifestation à caractère écologique a vu hier matin une importante affluence de jeunes et de moins jeunes, venus participer à l'évènement. Comme à chaque fin de la saison printanière, la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya organise l'évènement qui cette année a coïncidé avec la Journée mondiale de l'environnement. Cette opération consiste à nettoyer les ports et les barrages, à laquelle adhèrent des volontaires issus de différents secteurs d'activité, des associations de protection du littoral, ainsi que celles des plongeurs sous-marins avec au moins 40 éléments, des organismes de professionnels de la pêche et des gens de mer, des pêcheurs, des entreprises telles que Naftal, EGPP, l'APC de Mostaganem, la DTP, l'ONA, la Conservation des forêts, la Direction de l'environnement, l'Epic «Mosta Propre», la wilaya, les gardes-côtes ainsi que les éléments de la Protection civile. Il convient de souligner que la Ligue des activités subaquatiques a toujours répondu présente avec au moins une trentaine de plongeurs. Aujourd'hui, les autorités sont conscientes des enjeux de la pollution marine. Néanmoins, la menace qui pèse sur le milieu marin est sans limite car les activités humaines génèrent des pollutions multiples : eaux usées, pesticides, hydrocarbures ou encore les plastiques. Le secrétaire général de la wilaya, dans sa déclaration à la presse, a surtout rebondi sur les mesures assez drastiques prises dernièrement par le wali afin de

prendre en charge la situation du port de pêche, mettre fin au désordre et enfin redonner au port de pêche et de plaisance une image de première porte d'accès sur le territoire de la wilaya. Il dira également que «le développement de l'économie bleue crée de nouvelles pressions sur le milieu marin et en particulier dans les ports. L'objectif principal avant tout c'est accompagner un processus d'équilibre durable pour la protection du patrimoine marin». Et de poursuivre : «Cette campagne annuelle est d'abord une action de sensibilisation, car au-delà de l'acte de nettoyer les bassins des ports et des barrages, c'est plutôt lutter contre les différentes formes de pollution comme les rejets des débris, des huiles usagées provenant des embarcations et autres navires». M. Znassni, directeur de la pêche, précisera à son tour que «ces opérations auront à contribuer activement à une véritable prise de conscience et à œuvrer, dans un contexte éducatif, préventif et de sensibilisation pour la préservation du patrimoine marin». Une action, ajoutera l'interlocuteur, qui vise à devenir un instrument écologique incontournable pour des ports et des barrages propres. Ce qu'il faut retenir, c'est la contribution très active des organisateurs pour une véritable prise de conscience. «La préservation du patrimoine marin est un éco-geste de tous les jours et s'inscrit dans un contexte éducatif, préventif et de sensibilisation des usagers des ports et des barrages», a-t-il conclu.

Lotfi Abdelmadjid

## Campagne électorale



Loumis  
Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## La flambée de morsures animales inquiète les autorités sanitaires

■ La sonnette d'alarme a été tirée quant à l'urgence de prendre les mesures nécessaires, en plus de la vaccination dans le cadre de la lutte contre la rage, comme l'abattage des chiens errants.

Par Hamid M.

La wilaya de Tizi Ouzou a reçu un quota de 80 000 doses du vaccin contre la rage et 220 muselières, en prévision d'une vaste campagne de vaccination que lanceront les services locaux de la santé, a annoncé, hier, un responsable à la direction locale de la santé et de la

population, tout en soulignant que Tizi Ouzou est retenue comme wilaya pilote. Intervenant hier sur les ondes de la radio locale, Oulamara Idir, cadre au sein de la même direction, a fait état de statistiques inquiétantes liées au nombre de cas de morsures animales enregistrées ces dernières années, dont les plus récentes datant de l'année 2020 avec 6 500 et de

janvier à mai 2021 avec plus de 1 500 cas. La sonnette d'alarme a été tirée quant à l'urgence de prendre les mesures nécessaires, en plus de la vaccination dans le cadre de la lutte contre la rage comme l'abattage des chiens errants ou encore l'élimination des décharges anarchiques qui attirent les animaux sauvages.

H. M.

El Kala

### Saisie de 1,5 kg de corail royal

Les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont saisi 1,5 kg de corail royal et plusieurs équipements utilisés pour son extraction au niveau de la commune d'El Kala, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Agissant sur la base d'une information faisant état de l'extraction illégale de corail au niveau du littoral Est du pays, précisément dans la commune d'El Kala, les services de police ont ouvert une enquête qui a abouti à l'identification et à l'arrestation de deux individus en

possession de pas moins de 1,5 kg de corail royal, a précisé le chargé de communication, le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.

Agés d'une trentaine d'années et tous deux originaires de cette localité côtière, ces deux individus ont été appré-

hendés au moment où ils s'apprêtaient à rentrer chez eux, après avoir effectué cette pêche illicite, a-t-il déclaré, affirmant que les deux mis en cause ont dissimulé cette quantité de corail royal, encore humide, dans un sachet au niveau du coffre arrière du véhicule.

Divers équipements de plongée et autres pour l'extraction de ce produit de la mer, très prisé pour la confection de bijoux artisanaux et d'objets de décoration, ont été également saisis par les policiers, a affirmé la même source.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Kala pour «exploitation illégale de corail», l'un des deux individus a été placé sous mandat de dépôt et l'autre a fait l'objet d'une citation directe de comparution.

Dailil N.

Slim O.

### Formation professionnelle

## Plus de 23 000 diplômés dans l'artisanat et l'hôtellerie en 2020

LA MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyem Benfriha, a indiqué, hier à Alger, que 23 701 stagiaires avaient été diplômés dans le secteur en 2020 dans les branches de l'artisanat et de l'hôtellerie et tourisme (tous modes de formation confondus).

Présidant une journée d'étude sur la formation dans le secteur du Tourisme, en compagnie du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, M<sup>me</sup> Benfriha a précisé que 23 701 stagiaires avaient été diplômés dans le secteur en 2020 (tous modes de formation

confondus), dont 19 541 stagiaires dans la branche de l'hôtellerie et tourisme et 4 160 dans celle de l'artisanat.

La nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de la formation professionnelle de l'édition 2019 compte 495 spécialités réparties sur 23 branches professionnelles, dont 54 spécialités liées aux métiers du tourisme et de l'artisanat réparties sur la branche de l'artisanat (27 spécialités) et celle de l'hôtellerie, restauration et tourisme (27 spécialités), a fait savoir la ministre.

Le secteur compte six instituts spécialisés dans les wilayas de Tamanrasset, Tlemcen,

Tizi Ouzou, M'sila, Boumerdès et El Tarf, a-t-elle indiqué, affirmant que ce réseau est étendu en fonction de la demande.

De son côté, M. Boughazi a affirmé que les besoins du secteur du Tourisme en main-d'œuvre qualifiée sont en forte hausse et qu'ils «prendront une courbe ascendante dans le futur», au regard des investissements en cours de réalisation et de ceux dont la réception est prévue bientôt, faisant savoir que «plus de 804 projets d'investissement touristique d'une capacité d'accueil de près de 90 000 lits sont en cours de réalisation».

Dailil N.